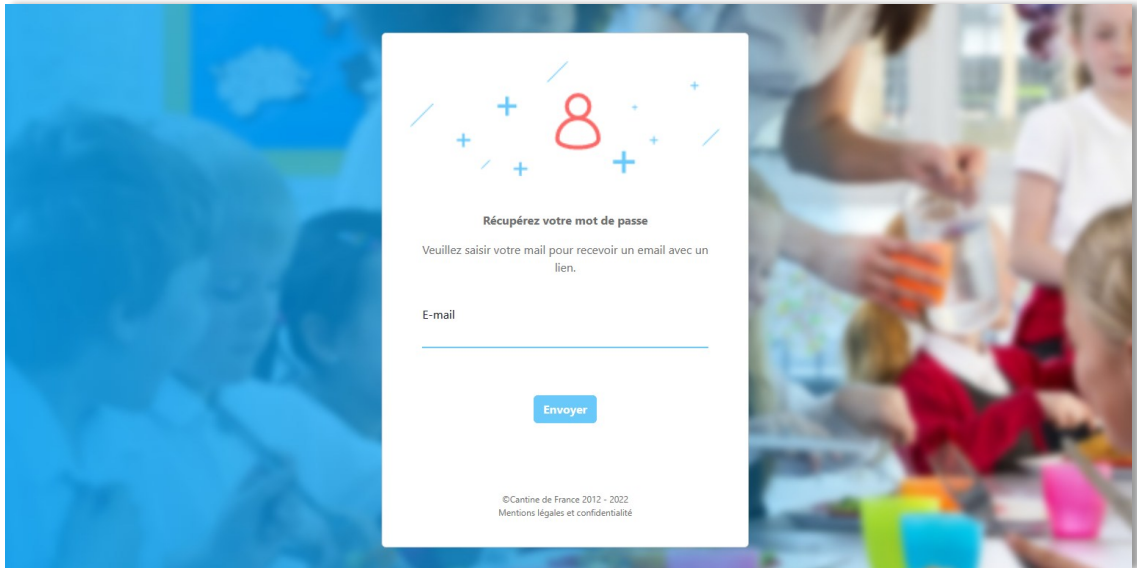


Nouvel utilisateur

Lors de votre première connexion au logiciel, vous devez paramétrer votre mot de passe.

Pour cela :

1. Ouvrir une page internet (nous vous conseillons Chrome ou Firefox) :
2. Aller sur le site <https://gestion.cantine-de-france.fr/v2>
3. Cliquer sur j'ai oublié mon mot de passe
4. La fenêtre suivante s'affiche :



5. Renseigner votre adresse mail et cliquer sur envoyer,
6. Un mail est envoyé à l'adresse renseignée. Il faut cliquer sur le lien

Sujet :MAIRIE DE IDEALISE, Création d'un nouveau mot de passe

Date :Wed, 19 Nov 2025 15:59:35 +0100 (CET)

De :message@cantine-de-france.fr

Pour :

Bonjour, vous avez demandé à réinitialiser votre mot de passe pour l'espace Gestion de Cantine de France de **MAIRIE DE IDEALISE**

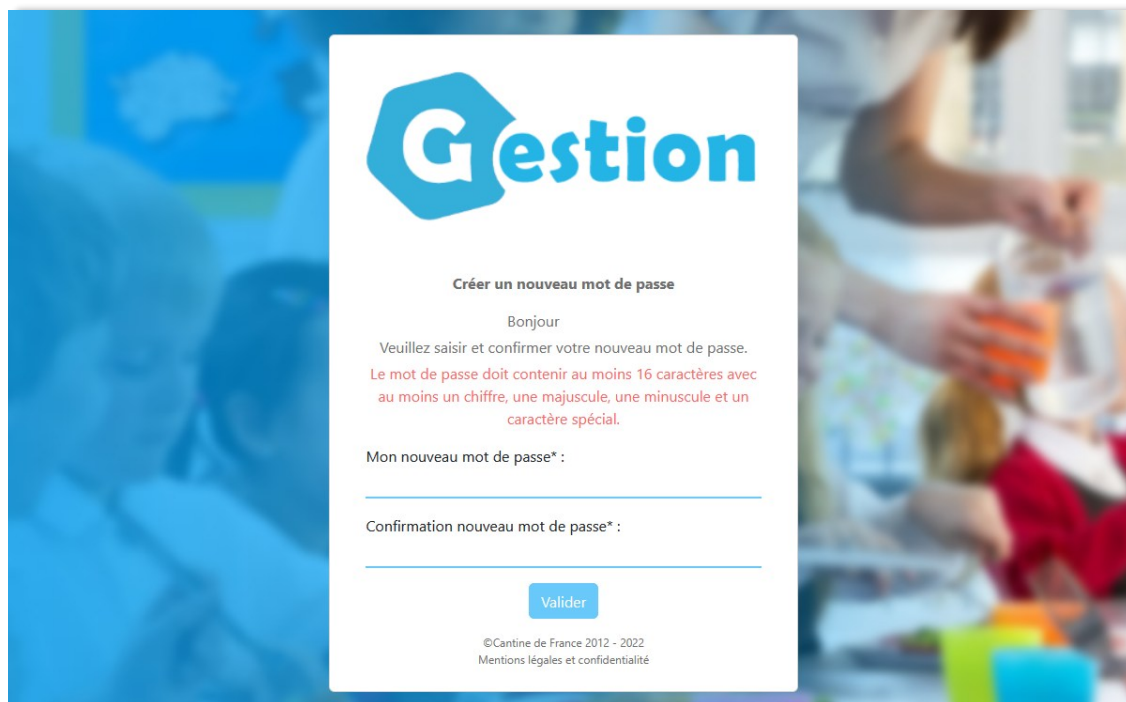
Merci de cliquer sur le lien ci-dessous afin de créer un nouveau mot de passe :

https://gestion.cantine-de-france.fr/V2/changemdp/?id_mnu=4&UidRecPsw=1E351975-9576-9366-D238826740C5E168

Cordialement

Cantine-de-france.fr

7. Définir un mot de passe contenant à minima 16 caractères avec au moins un chiffre et une lettre majuscule et minuscule, et un caractère spécial.



The screenshot shows a web form titled 'Gestion' for creating a new password. The form includes a greeting 'Bonjour', instructions to enter and confirm a new password, and a red warning: 'Le mot de passe doit contenir au moins 16 caractères avec au moins un chiffre, une majuscule, une minuscule et un caractère spécial.' Below this are two input fields: 'Mon nouveau mot de passe*' and 'Confirmation nouveau mot de passe*'. A blue 'Valider' button is at the bottom, followed by copyright text: '©Cantine de France 2012 - 2022. Mentions légales et confidentialité'.

Pour des raisons de sécurité, il est important de créer un accès pour **CHAQUE** gestionnaire/agent du service.

À tout moment vous pouvez créer des identifiants pour d'autres utilisateurs depuis le menu Paramètres > Paramètres utilisateurs.

Il faut compléter les informations concernant l'utilisateur :

- Adresse mail,
- Nom,
- Prénom,
- Sélectionner gestionnaire (pour utilisation du logiciel) ou agent (pour les agents qui vont réaliser le pointage sur tablette).

Cliquer sur le bouton Créer. Un mail est envoyé à l'adresse renseignée, contenant un lien pour que l'utilisateur puisse définir son mot de passe.

Il est fortement conseillé qu'un seul gestionnaire détienne les droits de création/modification d'utilisateur et que les droits sur les menus de chaque utilisateur soient limités à leurs fonctions

Il est possible de définir des droits d'accès aux différents menus, depuis l'onglet droits sur menus :

- Droit : consultation et modification,
- Lecture seule : consultation uniquement,
- Aucun droit : le menu ne sera pas accessible.

Attention, si vous mettez en place une restriction sur les menus, il faudra penser à sélectionner aucun droit sur les paramètres utilisateurs.

